

Image not found or type unknown



De quelles durées de repos un salarié doit-il disposer ?

publié le **18/07/2012**, vu **700 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Rien n'oblige l'employeur à donner deux jours de repos par semaine à ses salariés. En effet, la loi impose seulement un repos de 35h hebdomadaire.

[Lire l'article](#)